

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 mars 2025

NOMBRE DE MEMBRES**En exercice : 10**

Présents : 8

Excusés : 2

Nbre de suffrages exprimés :

Pour : 8

Contre : 0

Abstention(s) : 0

Date de convocation

10/03/2025

Date d'affichage

10/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le **dix-sept mars** à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Michel MARTY.

Présents : ARSICAUD Pascal, BERGER Bernard, JAUDEAU Véronique, MARTY Michel, GROSLAUD Didier, GAUTRIAUD Magali, SAINTONGEY Alexandra, AVRIL Alexandre,

Excusés : RAFFIER Joëlle HILLAIRET Sylvain

Pouvoir :

Secrétaire de séance : JAUDEAU Véronique

Affectation de résultat de l'exploitation 2024

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

/ /

Et publication du :

/ /

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2024

Considérant et constatant le compte administratif,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2024

Considérant que le compte administratif présente les résultats suivants :

Budget**FONCTIONNEMENT**

C/002	Résultat de fonctionnement reporté (N-1)	499 257.23
	Recettes	327 427.01
	Dépenses	249 059.98
	Résultat -Section de fonctionnement	78 367.03

Excédent cumulé de la section de fonctionnement 577 624.26

INVESTISSEMENT

C/001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (N-1)	-91 998.63
	Recettes	118 873.93
	Dépenses	135 570.37
	Résultat -Section d'investissement	-16 696.44

Déficit cumulé de la section d'investissement -108 695.07

RAR RECETTES 0.00
RAR DEPENSES 0.00

Besoin de financement de la section d'investissement 108 695.07

Décide d'affecter le résultat comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT

C/1068	Couverture du besoin de financement de la section d'investissement	108 695.07
--------	--	------------

Au choix de l'assemblée délibérante :

002ouC/1068 Report en section de fonctionnementReport en section d'investissement 468 929.19

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire, Michel MARTY

